Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

Culture générale et expression

Session 2019 • Code sujet : **CULTGEN** • Durée : **4 heures**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Les pratiques collaboratives et leurs effets sur les liens sociaux (1 question) **Page 3**

2. La solidarité dans notre société (1 question) **Page 5**

3. Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 6**

Sujet officiel (PDF) : https://bts-mgtmn.fr/assets/annales/bts-mgtmn/E1 - Culture Générale et Expression (CGE)/2019/BTS MGTMN - E1 - Culture Générale et Expression (CGE) - Session 2019 - 1-Sujet.pdf

1. Les pratiques collaboratives et leurs effets sur les liens sociaux

Le corpus examine les promesses et les limites des pratiques collaboratives, notamment les échanges entre particuliers et le coworking. Il rassemble une étude du CREDOC avec un graphique, un article sur les espaces de travail partagés, un extrait de Jean Giono sur la division du travail et un dessin de presse consacré au covoiturage.

Question Synthèse. Rédigez une synthèse objective, concise et ordonnée des quatre documents du corpus.

Axe	Document 1 : Daudey et Hoibian	Document 2 : Andreani-Facchin et Mestres	Document 3 : Giono	Document 4 : Malingrey
Nature, idée directrice et procédés	Étude du CREDOC et enquête chiffrée : les pratiques collaboratives suscitent des espoirs, mais leurs effets solidaires sont nuancés. Le texte confronte discours idéaliste et constats, puis s'appuie sur un graphique.	Article journalistique : le coworking promet coopération et rencontres, sans les garantir. Témoignages contrastés, citations et exemples concrets mettent en regard discours promotionnel et expériences vécues.	Extrait argumentatif de Lettre aux paysans sur la pauvreté et la paix : Giono oppose l'autonomie de l'artisan à la dépendance de l'ouvrier spécialisé. Opposition, répétitions et formules hyperboliques appuient la critique.	Dessin de presse sur le covoiturage : l'accumulation caricaturale de voyageurs dans une voiture rend le partage comique et spectaculaire.
Promesses et formes de rapprochement	Le graphique classe les économies en premier avantage (67 %), puis les rencontres et les liens (47 %), la protection de l'environnement (30 %), l'amélioration de la société (25 %) et l'action locale (15 %). Les associations et projets communs peuvent nouer des liens étroits.	Le coworking rassemble des travailleurs indépendants qui ne se seraient pas forcément côtoyés. Certains espèrent rompre l'isolement et échanger compétences ou contacts.	Le père artisan maîtrise son travail et choisit son lieu de vie : son autonomie lui permet de subvenir à ses besoins et de profiter du monde.	Le covoiturage réunit plusieurs personnes autour d'un même trajet, mais l'image ne permet pas de conclure à la création de liens durables.
Limites et contradictions	Les motivations économiques dominent souvent. Les plateformes produisent fréquemment des liens faibles et laissent peu de prise aux usagers sur leurs règles. La collaboration peut rester compatible avec l'intérêt individuel et le capitalisme.	La cohabitation n'entraîne pas nécessairement l'entraide : bruit, manque de concentration et différences entre travailleurs freinent les échanges. Le partage ne supprime ni les contraintes du bureau ni la précarité.	La division du travail réduit l'ouvrier à une tâche répétitive et le rend dépendant de l'usine, à l'inverse de l'artisan libre de se déplacer.	La scène souligne par l'exagération que le partage d'un trajet implique aussi une promiscuité visible.
Problématique et plan	Dans quelle mesure les pratiques collaboratives créent-elles une solidarité réelle ? I. Elles organisent le partage et peuvent rapprocher les individus. II. Leurs effets restent limités par l'intérêt individuel, les contraintes concrètes et la dépendance économique.			

Synthèse rédigée : Les pratiques collaboratives se développent en promettant partage, économies et rapprochement. Le covoiturage, les échanges entre particuliers et le coworking mettent en relation des personnes qui ne se seraient parfois pas rencontrées ; des projets communs peuvent même créer des liens durables. Pourtant, la collaboration ne garantit pas la solidarité. Les motivations financières dominent souvent, les plateformes limitent la participation des usagers et le coworking peut se réduire à

une simple cohabitation. Le dessin de presse rend visible, sur un mode comique, la promiscuité du covoiturage. Enfin, Giono oppose la liberté de l'artisan à la dépendance de l'ouvrier spécialisé. Ainsi, le partage rapproche parfois les individus, mais ses effets dépendent des relations nouées et de l'autonomie laissée à chacun.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Les pratiques collaboratives favorisent le partage et peuvent créer des liens, mais elles ne garantissent pas la solidarité : l'intérêt individuel, les contraintes concrètes et la dépendance économique en limitent la portée.

2. La solidarité dans notre société

La question porte sur la capacité de la société à rendre les individus solidaires. La réponse doit s'appuyer sur les documents du corpus, les lectures du candidat et ses connaissances personnelles.

Question Écriture personnelle. Selon vous, notre société nous rend-elle solidaires ? Répondez à cette question de façon argumentée en vous appuyant sur les documents du corpus, vos lectures et vos connaissances personnelles.

Notre société multiplie les occasions de solidarité, sans la garantir : la proximité n'efface pas les intérêts individuels.

Le document 1 évoque les dons et les projets communs, mais 67 % des Français citent d'abord le gain financier et les plateformes produisent souvent des liens faibles. Le coworking du document 2 réunit des travailleurs ; pourtant, Mélissa s'y sent distraite et Pierre souligne que les rencontres restent secondaires. Le dessin du document 4 caricature le covoiturage par une voiture surchargée : partager un trajet ne prouve pas une entraide durable. Dans le document 3, l'ouvrier spécialisé de Giono perd l'autonomie de l'artisan. Cependant, dans *Les Misérables*, l'évêque aide Jean Valjean sans intérêt personnel. Les associations et les services publics peuvent aussi soutenir les plus fragiles.

La société rend donc la solidarité possible, mais elle dépend d'engagements concrets.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> La société crée des occasions de solidarité, mais seule l'entraide concrète transforme la proximité en véritable soutien.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2019)

Bilan de l'épreuve : Épreuve de BTS Culture générale et expression, session 2019, code CULTGEN, durée quatre heures, sans matériel autorisé et coefficient non imprimé. Sous le thème « Seuls avec tous », elle associe une synthèse objective de quatre documents sur les pratiques collaboratives et le travail, puis une écriture personnelle sur la solidarité. Elle évalue la compréhension du corpus, sa mise en relation et l'argumentation.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Les pratiques collaboratives peuvent procurer des économies et favoriser les échanges, mais leurs motivations ne sont pas nécessairement altruistes.
- Les plateformes produisent souvent des liens faibles, tandis que les associations et les projets collectifs peuvent créer des liens plus étroits.
- Le coworking rapproche des travailleurs indépendants sans garantir des échanges, une entraide ou une coopération effective.
- Chez Giono, la division du travail spécialise l'ouvrier, mais réduit son autonomie et sa capacité à vivre de son métier ailleurs.

Points de vigilance & attentes du jury

- Dans la synthèse, confrontez les documents et restituez leurs idées sans ajouter d'avis personnel.
- Prenez en compte le graphique et le dessin de presse, en distinguant les éléments visibles de leur interprétation.
- Dans l'écriture personnelle, développez une réponse argumentée à l'aide du corpus, de lectures et de connaissances personnelles.
- Respectez les deux parties et leurs barèmes imprimés : 40 points pour la synthèse et 20 pour l'écriture personnelle.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment construire la synthèse du corpus ?

Repérez les idées communes et les oppositions entre les quatre documents, puis regroupez-les en axes cohérents. Reformulez les arguments de façon objective et concise, en croisant les sources plutôt qu'en résumant chaque document séparément.

Q : Comment exploiter le graphique et le dessin de presse dans la synthèse ?

Relevez les informations lisibles du graphique, notamment la place des économies parmi les avantages cités. Pour le dessin, décrivez d'abord ce qui est représenté autour du covoiturage, puis reliez prudemment votre interprétation au corpus.

Q : Combien de points valent les parties et quelle est la durée de l'épreuve ?

L'épreuve dure quatre heures. La synthèse vaut 40 points et l'écriture personnelle 20 points. Le sujet ne fixe pas de répartition du temps entre les parties et n'indique pas de coefficient.

Q : Quels critères faut-il viser pour réussir les deux parties ?

Pour la synthèse, privilégiez l'objectivité, la concision et l'organisation des idées des documents. Pour l'écriture personnelle, répondez clairement à la question, construisez une argumentation cohérente et justifiez vos exemples avec le corpus et vos connaissances.

Sujet officiel associé (PDF) : https://bts-mgtmn.fr/assets/annales/bts-mgtmn/E1 - Culture Générale et Expression (CGE)/2019/BTS MGTMN - E1 - Culture Générale et Expression (CGE) - Session 2019 - 1-Sujet.pdf

Ressources BTS Métiers du Géomètre-Topographe et de la Modélisation Numérique : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.